



République Française  
Département Ille-et-Vilaine  
**Commune de Lassy**

## Extrait du registre des délibérations Séance du 12 juillet 2019

L'an 2019, le 12 juillet à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de Lassy s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur LE CHÉNÉCHAL Didier, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 08/07/2019. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 08/07/2019.

**Présents** : M. LE CHÉNÉCHAL Didier, Maire, Mmes LEDUC Véronique, GAUDICHE Marie-Annick, GERARD Laëtitia, LE BRIS Chantal, WESTER Michelle, MM : BIDAN Jean-François, BOURDEVERRE Jean-Yves, LE MERLUS François, LEGEAY Gérard, MOULARD Hugues, NOEL Franck, SOUTIF Olivier.

Absentes : Mmes COURTEL Jacqueline, TANGUY Gaëlle

**A été nommé secrétaire** : M. LEGEAY Gérard

### **Nombre de membres**

- Afférents au Conseil municipal : 15
- Présents : 13

**Date de la convocation** : 08/07/2019

**Date d'affichage** : 08/07/2019

### **Acte rendu exécutoire**

après dépôt en Préfecture D'Ille-et-Vilaine  
le : 18/07/2019

et publication du **19/07/2019**

### **19-38 - AFFAIRE GENERALE – PLAN COMMUNAL DE DEFENSE EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE : VALIDATION DU DEVIS POUR LA MISE A JOUR DU DISPOSITIF**

Vu le Code général des collectivités territoriales, en particulier les articles L2225-1 et suivants et les articles R2225-1 et suivants,

Vu l'arrêté du 15 décembre 2015 fixant le référentiel national de la défense extérieure contre l'incendie,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2018-23672 du 5 Juillet 2018 portant approbation du règlement départemental de défense extérieure contre l'incendie d'Ille et Vilaine (RDDECI 35),

Considérant que le Maire assure la défense extérieure contre l'incendie,

Considérant la nécessité de lister les points d'eau incendie présents sur le territoire de la commune sur lesquels portent les pouvoirs de police spéciale DECI du maire,

Considérant la nécessité d'actualiser la base de données détenue par le Service Départemental d'Incendie et de Secours d'Ille et Vilaine relatives aux points d'eau incendie situés sur le territoire de la commune,

Commune de Lassy  
Séance du 12/07/2019